

Cent dixième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 14<sup>ème</sup> jour de mai 2007 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Josiane Fabry, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté.

**Autres présences :** Madame Claude Boivin, directrice générale;  
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

**Absences :** Mesdames les commissaires : Micheline Sauvé et Lise Soutière.

**Autre absence :** Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines.

## **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

## **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 07.05.14**  
**001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 04.10 Comité de révision de décision (document séance tenante SG 07.05.14-04.10).
- 12.1 Sécurité aux abords des écoles Providence et Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc).
- 12.2 École Jeanne-Mance.
- 12.3 Félicitations et remerciements.

## **ORDRE DU JOUR**

- 01 - Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 10 avril 2007 (document SG 2007.05.14-04.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.

- 04.2.1 De Me Nathalie Marceau, secrétaire générale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries : résolution en appui pour le maintien du programme et du financement pour les métiers semi-spécialisés.
- 04.2.2 De madame Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay : Résolution du Conseil des commissaires concernant l'allocation spécifique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport liée à l'achat de manuels scolaires pour le programme d'anglais au 1<sup>er</sup> cycle du primaire.
- 04.2.3 De Me Nancy Poirier, directrice générale et greffière de la ville de Richelieu : Résolution du Conseil de la ville de Richelieu concernant le non transfert des élèves de Richelieu.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Engagement d'un coordonnateur au transport scolaire.
- 04.5 Affectation à la direction de la Polyvalente Marcel-Landry.
- 04.6 Nomination à la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes.
- 04.7 Recommandations liées au dossier de la fiscalité scolaire (document séance tenante SG 07.05.14-04.7).
- 04.8 Substitution de garantie consentie par 2739-5870 Québec Inc. en faveur de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document SG 07.05.14-04.8).
- 04.9 Projet de parc école à l'école de Richelieu (document SG 07.05.14-04.9).
- 04.10 Comité de révision de décision (document séance tenante SG 07.05.14-04.10).
- 08.1 Démissions (document RH 07.05.14-08.1).
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 07.05.14-08.2).
- 08.3 Confirmations du statut d'engagement (document RH 07.05.14-08.3).
- 08.4 Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2007-2008 (document RH 07.05.14-08.4).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 28 mars 2007 pour un montant de 10 213 720,59 \$, vérifiée par monsieur Denis Roy (document RF 2007-05-14-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 11 avril 2007 pour un montant de 4 801 719,13 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2007-05-14-09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 25 avril 2007 pour un montant de 3 254 950,90 \$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2007-05-14-09.3).
- 09.4 Fixation du taux d'intérêt pour l'année 2007-2008 (document RF 07.05.14-09.4).
- 09.5 Exigibilité de la taxe scolaire (document RF 07.05.14-09.5).
- 10.1 Adjudication de contrats.
- 10.1.1 Réfection des toitures membranées – 8 écoles (document RM 07.05.14-10.1.1) :
  - École Micheline-Brodeur
  - École Notre-Dame-de-Fatima
  - École Aux-Quatre-Vents
  - École Marie-Rivier
  - École Saint-Lucien
  - École Félix-Gabriel-Marchand
  - École Professionnelle de métiers
  - École Saint-Eugène
- 10.1.2 Remplacement de portes extérieures et quincaillerie - Polyvalente Marcel-Landry (document RM 07.05.14-10.1.2).
- 10.1.3 Lits manuels (hauteur réduite) – Secteur santé – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 07.5.14-10.1.3).
- 10.1.4 Remplacement partiel de la fenestration - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 07.05.14-10.1.4).
- 10.1.5 Maçonnerie et isolation – École Dr-Alexis-Bouthillier (document RM 07.05.14-10.1.5).
- 10.1.6 Réfection d'asphalte - École Saint-Vincent (document RM 07.05.14-10.1.6).
- 10.1.7 Égouts, plomberie et travaux divers - École Laflamme (document RM 07.05.14-10.1.7).
- 10.1.8 Fenestration - Secteur piscine - École Mgr-Euclide-Théberge (document RM 07.05.14-10.1.8).

- 10.1.9 emplacement et/ou installation de chaudières – 3 projets (document RM 07.05.14-10.1.9).
  - Projet 1: École Alberte-Melançon
  - Projet 2: École Henryville
  - Projet 3: École Marguerite-Bourgeois
- 10.1.10 Aménagement de salles de toilettes – 3 projets (document RM 07.05.14-10.1.10).
  - Projet 1 : École Saint-Gérard
  - Projet 2 : École Sainte-Anne
  - Projet 3 : Centre La Relance
- 10.1.11 Bibliothèque Sun-Storage LT03 – Centre administratif (document RM 07.05.14-10.1.11).
- 10.1.12 Remplacement du revêtement de sol - Centre administratif (document RM 07.05.14-10.1.12).
- 10.2 Renouvellement de bail – Location Aréna Marcel-Larocque Inc. (document RM 07.05.14-10.2)
- 11 - Commissaires parents.
- 12 - Autres sujets.
- 12.1 Sécurité aux abords des écoles Providence et Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc).
- 12.2 École Jeanne-Mance.
- 12.3 Félicitations et remerciements.
- 13 - Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

#### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 10 AVRIL 2007 (document SG 2007.05.14-04.1).**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 10 avril 2007 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 07.05.14**  
**002**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2007 et d'adopter le dit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Claude Boivin, directrice générale, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la séance du 10 avril 2007.

#### **04.2 CORRESPONDANCE**

- 04.2.1 De Me Nathalie Marceau, secrétaire générale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries : résolution en appui pour le maintien du programme et du financement pour les métiers semi-spécialisés.
- 04.2.2 De madame Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale de la Commission scolaire des

Rives-du-Saguenay : Résolution du Conseil des commissaires concernant l'allocation spécifique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport liée à l'achat de manuels scolaires pour le programme d'anglais au 1<sup>er</sup> cycle du primaire.

**Allocation spécifique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport liée à l'achat de manuels scolaires pour le programme d'anglais au 1<sup>er</sup> cycle du primaire**

CONSIDÉRANT la résolution CC-2007-209 adoptée par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le 24 avril 2007, concernant l'allocation spécifique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport liée à l'achat de manuels scolaires pour le programme d'anglais au 1<sup>er</sup> cycle du primaire.

**HR 07.05.14**  
**003**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'appuyer la résolution CC-2007-209 du 24 avril 2007, du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**Adopté à l'unanimité.**

04.2.3 De Me Nancy Poirier, directrice générale et greffière de la ville de Richelieu : Résolution du Conseil de la ville de Richelieu concernant le non transfert des élèves de Richelieu.

**04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil.

**04.4 ENGAGEMENT D'UN COORDONNATEUR AU TRANSPORT SCOLAIRE**

**HR 07.05.14**  
**004**

Il est proposé par madame Claudette Thibodeau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Claude Marchand soit engagé au poste de coordonnateur au Transport scolaire, au Service des ressources matérielles, et ce, à compter du 18 juin 2007.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, il soit soumis à une période de probation d'un an.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.5 AFFECTATION À LA DIRECTION DE LA POLYVALENTE MARCEL-LANDRY**

**HR 07.05.14**  
**005**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que madame France Heppell, directrice à l'école Beaulieu, soit affectée au poste de directrice à la Polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.6 NOMINATION À LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AUX JEUNES**

**HR 07.05.14**  
**006**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que sur recommandation du Comité de sélection, madame Marie-Thérèse Delfosse, coordonnatrice au Service des ressources éducatives aux jeunes, soit nommée au poste de directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes, et ce, à compter du 15 mai 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.7 RECOMMANDATIONS LIÉES AU DOSSIER DE LA FISCALITÉ SCOLAIRE (document séance tenante SG 07.05.14-04.7)**

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de loi 43 modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur la fiscalité municipale qui apporte des changements importants à l'établissement du compte de taxe scolaire pour l'année 2007-2008;

CONSIDÉRANT la complexité d'application liée aux nouvelles dispositions législatives eu égard à la taxation scolaire et à la nécessité d'une compréhension simple et facile pour les contribuables face à leurs prochains comptes de taxe scolaire;

CONSIDÉRANT les travaux présentement menés par un Comité de la Table Québec – commissions scolaires afin de recueillir les commentaires et suggestions des différents intervenants qui s'intéressent au régime fiscal scolaire dans son ensemble;

**HR 07.05.14**  
**007**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De transmettre au Comité de la Table Québec – commissions scolaires chargé de recueillir les commentaires et suggestions des différents intervenants, les recommandations suivantes :

Simplifier les méthodes de calculs liées à la taxation scolaire afin que les comptes de taxe scolaire soient facilement compréhensibles pour l'ensemble des contribuables;

Et

Dans un souci d'équité pour les contribuables du territoire de la Commission scolaire, faire en sorte que le compte de taxe scolaire soit le même pour une propriété d'égale valeur, et ce, qu'importe la municipalité où elle se trouve sur le territoire.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.8 SUBSTITUTION DE GARANTIE CONSENTIE PAR 2739-5870 QUÉBEC INC. EN FAVEUR DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document SG 07.05.14-04.8)**

CONSIDÉRANT la vente intervenue entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et 2739-5870 Québec Inc., le 24 avril 2007, devant Me Eric Lecours, notaire et publiée à la circonscription foncière de Rouville, sous le numéro 14 159 437 relativement à une partie de terrain adjacent à l'école Notre-Dame-de-Fatima;

CONSIDÉRANT que cet acte de vente contient une clause résolutoire en faveur de la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin de garantir l'exécution d'obligations prévues audit acte de vente;

CONSIDÉRANT que le créancier de 2739-5870 Québec Inc. exige une garantie hypothécaire de premier rang pour financer le projet du débiteur;

**HR 07.05.14  
008**

Il est proposé par madame Magda Farès :

De consentir à 2739-5870 Québec Inc., mainlevée de la clause résolutoire prévue en sa faveur aux termes de l'acte publié à la circonscription foncière de Rouville, sous le numéro 14 159 437, conditionnellement à ce que la compagnie R. Brouillard & Associés Construction Inc. cautionne l'exécution des obligations prévues aux paragraphes 4 à 9 de la rubrique « obligations » de l'acte de vente et fournisse à la Commission scolaire un cautionnement d'exécution des travaux, émis par une compagnie d'assurance détenant un permis d'assurance caution et dûment autorisée à se porter caution au Québec.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.9 PROJET DE PARC ÉCOLE À L'ÉCOLE DE RICHELIEU (document SG 07.05.14-04.9).**

CONSIDÉRANT la phase II, du projet de parc-école de l'école de Richelieu, pavillon Saint-Joseph, consistant à la construction d'un centre d'interprétation des énergies renouvelables;

CONSIDÉRANT que la Fondation Jeunesse de Richelieu désire ériger à ses frais, cette infrastructure sur une partie de terrain, propriété de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

CONSIDÉRANT les avantages pédagogiques et ceux liés à la qualité de vie des élèves que fourniront un tel projet;

CONSIDÉRANT que la Ville de Richelieu assumera tous les frais inhérents à l'entretien de cette bâtisse;

**HR 07.05.14  
009**

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

QUE la Commission scolaire des Hautes-Rivières mette à la disposition de la Fondation Jeunesse de Richelieu une partie du terrain de l'école de Richelieu, pavillon Saint-Joseph, dont une description plus précise sera éventuellement convenue entre les parties.

DE mandater la directrice générale à négocier la forme que prendra la mise à la disposition dudit terrain à la Fondation Jeunesse de Richelieu ainsi que le protocole d'entente à intervenir entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières, la Fondation Jeunesse de Richelieu et la Ville de Richelieu, et notamment, quant aux modalités d'exercice des droits et obligations de chacune des parties liées notamment à la construction, l'entretien et l'utilisation du centre d'interprétation des énergies renouvelables.

**Adopté à l'unanimité.**

**Madame Suzanne Méthé quitte temporairement la séance à 20 h 20.**

**04.10 COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION (document séance tenante SG 07.05.14-04.10)**

CONSIDÉRANT la résolution HR 07.02.12-006 du 12 février 2007;

CONSIDÉRANT que cette résolution faisait suite à une recommandation du «Comité de révision d'une décision »;

CONSIDÉRANT que cette recommandation et cette résolution étaient motivées;

CONSIDÉRANT le fait que l'élève concerné était l'un des instigateurs de l'événement qualifié de « guerre de nourriture »;

CONSIDÉRANT la mise en demeure du 8 mai 2007;

CONSIDÉRANT que le Conseil est d'avis que cette résolution répondait aux exigences de la Loi;

CONSIDÉRANT, sans admission et sans préjudice, que le Conseil choisit de préciser cette résolution dans le seul but d'éviter des procédures et des frais inutiles;

**HR 07.05.14**  
**010**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'AMENDER la résolution HR 07.02.12-006 afin d'y ajouter les « considérants » suivants :

CONSIDÉRANT que le Comité de révision en est venu à la conclusion que l'élève concerné était l'un des instigateurs de l'événement qualifié de « guerre de nourriture »;

CONSIDÉRANT que l'élève concerné a subi les mêmes sanctions que les autres élèves instigateurs de cet événement;

CONSIDÉRANT que la recommandation du Comité de révision de décision apparaît juste et équitable.

QUE la direction générale soit mandatée pour faire parvenir copie de la présente résolution aux personnes concernées.

**Adopté à l'unanimité.**

**Retour de madame Suzanne Méthé à 20 h 25.**

#### **08.1 DÉMISSIONS (document RH 07.05.14-08.1)**

**HR 07.05.14**  
**011**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Lise Corbeil-Richard, enseignante à l'école Marie-Rivier, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.05.14**  
**012**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Madeleine Gagnon, enseignante à l'école Saint-Michel, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.05.14  
013

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur René Leblanc, enseignant à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.05.14  
014

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Gérald Mercier, enseignant à l'école Frère-André, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.05.14  
015

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Joanne Picard-Parent, secrétaire de gestion au Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle, soit acceptée à compter du 30 mai 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.05.14  
016

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission, de madame Josée Hamel, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), soit acceptée à compter du 30 mars 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**Départ de monsieur Michel Aerts à 20 h 30.**

#### **08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document RH 07.05.14-08.2)**

Considérant le motif « Éducation des enfants »,

HR 07.05.14  
017

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Qu'un congé sans traitement équivalent à soixante pour cent (60%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 28 mai au 13 juillet 2007 inclusivement, soit accordé à madame Anne-Marie Delmaire, psychoéducatrice à l'école Saint-Lucien.

**Adopté à l'unanimité.**



### **08.3 CONFIRMATIONS DU STATUT D'ENGAGEMENT (document RH 07.05.14-08.3)**

Considérant que madame Chantal Noël a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 06.03.13-021);

**HR 07.05.14  
018**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que sur recommandation de la directrice générale, madame Chantal Noël soit confirmée dans son poste régulier de directrice adjointe au Service des ressources financières.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant que madame Magali Roulier a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 06.03.13-022)

**HR 07.05.14  
019**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que sur recommandation de la directrice générale, madame Magali Roulier soit confirmée dans son poste régulier de conseillère en gestion de personnel au Service des ressources humaines.

**Adopté à l'unanimité.**

### **08.4 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2007-2008 (document RH 07.05.14-08.4)**

**HR 07.05.14  
020**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2007-2008 avec les modifications suivantes apportées au plan 2006-2007 :

#### POSTES ABOLIS

- Secrétaire d'école (28 heures / semaine) à l'école du Petit Clocher, pour le motif réaménagement de la structure administrative.
- Secrétaire d'école (28 heures / semaine) à l'école Sainte-Anne, pour le motif réaménagement de la structure administrative.

#### POSTES CRÉÉS

- Secrétaire d'école (35 heures / semaine) à l'école du Petit Clocher.
- Secrétaire d'école (35 heures / semaine) à l'école Sainte-Anne.

**Adopté à l'unanimité.**

### **09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 28 MARS 2007 (document RF 2007.05.14-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 28 mars 2007 pour un montant de 10 213 720,59 \$, vérifiée par monsieur Denis Roy (document RF 2007.05.14-09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 11 AVRIL 2007 (document RF 2007.05.14-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 11 avril 2007 pour un montant de 4 801 719,13 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2007.05.14-09.2).

**09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 25 AVRIL 2007 (document RF 2007.05.14-09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 25 avril 2007 pour un montant de 3 254 950,90 \$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2007.05.14-09.3).

**09.4 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2007-2008 (document RF 2007.05.14-09.4)**

Conformément à l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique;

**HR 07.05.14**  
**021**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le taux d'intérêt pour tout compte de taxe et toute facture impayée à la date d'exigibilité soit fixé à douze pour cent (12%) l'an pour l'année 2007-2008.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.5 EXIGIBILITÉ DE LA TAXE SCOLAIRE (document RF 2007.05.14-09.5)**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique, la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$;

CONSIDÉRANT que si le premier versement n'est pas effectué à la date d'échéance indiquée au compte de taxe, l'article 315 de la Loi prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la Commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique ;

**HR 07.05.14**  
**022**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que, conformément à l'article 315 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde;

Que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1 ADJUDICATION DE CONTRAT**

**10.1.1 REFECTION DE TOITURES MEMBRANÉES – 8 ÉCOLES (document RM 07.05.14-10.1.1).**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14**  
**023**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes la réfection de toitures membranées, et ce, tel qu'indiqué ci-dessous :

- École Micheline-Brodeur : Lacasse & Fils Maîtres Couvreur Inc. au montant de 104 800,00 \$ (taxes incluses);
- École Notre-Dame-de-Fatima : Les Entreprises Chatel Inc. au montant de 108 879,23 \$ (taxes incluses);
- École Aux-Quatre-Vents (restauration) : Les Entreprises Chatel Inc. au montant de 122 496,25 \$ (taxes incluses);
- École Marie-Rivier (restauration) : Toitures Couture & Associés Inc. au montant de 133 721,00 \$ (taxes incluses);
- École Saint-Lucien (restauration) : Toitures Couture & Associés Inc. au montant de 199 120,00 \$ (taxes incluses);
- École Félix-Gabriel-Marchand : Gagné et Roy Inc. au montant de 75 470,00 \$ (taxes incluses);
- École Professionnelle de métiers : Toiture Omer Brault Inc. au montant de 242 735,00 \$ (taxes incluses);
- École Saint-Eugène : Toiture Omer Brault Inc. au montant de 175 167,00 \$ (taxes incluses).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.2 REMPLACEMENT DE PORTES EXTÉRIEURES ET QUINCAILLERIE – POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 07.05.14-10.1.2)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14**  
**024**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction G.C.P. Inc. au montant de 101 400,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour le remplacement de portes extérieures et quincaillerie à la Polyvalente Marcel-Landry.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.3 LITS MANUELS (HAUTEUR RÉDUITE) – SECTEUR SANTÉ - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 07.05.14-10.1.3)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14**  
**025**

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Stryker Bertec, au montant de 14 965,00 \$ (taxes en sus) le contrat pour les lits manuels à hauteur réduite.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.4 REPLACEMENT PARTIEL DE LA FENESTRATION - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 07.05.14-10.1.4)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14  
026**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc. au montant de 99 400,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour le remplacement partiel de la fenestration à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.5 MAÇONNERIE ET ISOLATION – ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER (document RM 07.05.14-10.1.5)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14  
027**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Maçonnerie Rainville et Frères Inc. au montant de 97 301,90 \$ (taxes incluses) le contrat pour la maçonnerie et isolation à l'école Dr-Alexis-Bouthillier.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.6 RÉFECTION D'ASPHALTE – ÉCOLE SAINT-VINCENT (document RM 07.05.14-10.1.6)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14  
028**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction D.J.L. Inc. au montant de 104 494,42 \$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection d'asphalte à l'école Saint-Vincent.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.7 ÉGOUTS, PLOMBERIE ET TRAVAUX DIVERS – ÉCOLE LAFLAMME (document RM 07.05.14-10.1.7)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14  
029**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Chatel Inc. au montant de 90 248,40 \$ (taxes incluses) le contrat pour les égouts, plomberie et travaux divers à l'école Laflamme.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.8 FENESTRATION – SECTEUR PISCINE – ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document RM 07.05.14-10.1.8)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14  
030**

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Conceptions Solam Inc. au montant de 94 270,83 \$ (taxes incluses) le contrat pour la fenestration, secteur piscine, à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.9 REPLACEMENT ET/OU INSTALLATION DE CHAUDIÈRES – 3 PROJETS (document RM 07.05.14-10.1.9)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14  
031**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, le remplacement et/ou installation de chaudières :

- École Alberte-Melançon (remplacement) : Plomberie Carillon Inc. au montant de 53 900,00 \$ (taxes en sus);
- École Henryville (remplacement) : Plomberie Carillon Inc. au montant de 55 649,00 \$ (taxes en sus);
- École Marguerite-Bourgeois (installation) : Plomberie Carillon Inc. au montant de 54 500,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.10 AMÉNAGEMENT DE SALLES DE TOILETTES – 3 PROJETS (document RM 07.05.14-10.1.10)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14  
032**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme l'aménagement de salles de toilettes :

- École Saint-Gérard : Constructions R.D.J. Inc. au montant de 92 162,76 \$ (taxes incluses);
- École Sainte-Anne : Constructions R.D.J. Inc. au montant de 120 559,10 \$ (taxes incluses);
- Centre La Relance : Constructions R.D.J. Inc. au montant de 104 834,00 \$ (taxes incluses).
- 

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.11 BIBLIOTHÈQUE SUN-STORAGETEK LT03 – CENTRE ADMINISTRATIF (document RM 07.05.14-10.1.11)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14**  
**033**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Solutions d'Affaires, au montant de 28 790,16 \$ (taxes en sus) le contrat pour la bibliothèque Sun-Storagetek LT03.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.12 REPLACEMENT DU REVÊTEMENT DE SOL – CENTRE ADMINISTRATIF (document RM 07.05.14-10.1.12)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.05.14**  
**034**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Décor Lacharité au montant de 38 000,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour le remplacement du revêtement de sol au Centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.2 RENOUVELLEMENT DE BAIL – LOCATION ARÉNA MARCEL-LAROCQUE INC. (document RM 07.05.14-10.2)**

Considérant que l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et l'Aréna Marcel-Larocque Inc. est échue depuis le mois d'avril 2007;

Considérant l'offre qui nous est faite par l'Aréna Marcel-Larocque Inc., relativement à l'utilisation dudit aréna pour les besoins de la Polyvalente Marcel-Landry, en éducation physique;

**HR 07.05.14**  
**035**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De procéder au renouvellement de ladite entente pour une période de deux ans. Les coûts de location pour l'année 2007-2008 seront de 14 800,00 \$ et de 15 200,00 \$ pour la saison 2008-2009 (les taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11. COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Manon Côté mentionne que lors de la dernière rencontre du comité de parents, les membres ont traité du dossier de la gratuité scolaire et ont procédé à la consultation eu égard au plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire.

La prochaine rencontre se tiendra, le mardi 5 juin 2007.

**12. AUTRES SUJETS**

**12.1 SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES PROVIDENCE ET SACRÉ-CŒUR (secteur Saint-Luc)**

Messieurs François Blais et Denis Roy manifestent leur préoccupation pour la sécurité des élèves des écoles Providence et Sacré-Cœur, secteur Saint-Luc, quant au développement commercial à l'intersection du boulevard Saint-Luc et de la rue Courville. Ils souhaitent que la

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu porte une attention particulière à la sécurité des enfants qui fréquentent lesdites écoles.

## **12.2 ÉCOLE JEANNE-MANCE**

Madame Huguette Cardinal réitère sa préoccupation à l'égard des transferts éventuels d'élèves et notamment en ce qui a trait aux élèves du préscolaire de l'école Jeanne-Mance.

## **12.3 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS**

**HR 07.05.14**  
**036**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que des félicitations soient transmises aux élèves de l'Option-Théâtre de la Polyvalente Marcel-Landry qui ont participé à la pièce «Le Dindon», du 9 au 12 mai dernier, aux membres de l'équipe technique ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette production.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.05.14**  
**037**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient transmises aux membres du groupe de leaders sportifs de l'école Pointe-Olivier, soit Gabriel Lalonde-Roberge, Pascale Gariépy, Mickaël Poirier, Marie-Pier Lemoy, Olivier Lépine, Jessie Couture, Joël Mayer-Legault, Virginie Sorel, Maxime Racine-Boillard, Noyan Desgroseillers ainsi qu'à leur enseignant monsieur Ange-Emile Viens, lesquels lors des récréations gèrent le kiosque de prêt de matériel sportif supplémentaire au bénéfice de l'ensemble des élèves de l'école.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.05.14**  
**038**

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées aux membres du comité organisateur du Salon des artisans ainsi que du dîner spaghetti, tenus à l'école Marie-Rivier, dimanche le 15 avril 2007, et ce, afin d'amasser des fonds pour l'achat d'équipements spécialisés au bénéfice des élèves de l'école.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.05.14**  
**039**

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées à Gabrielle Picard et Marguerite Lemmens, élèves à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, lesquelles ont organisé un spectacle avec plusieurs groupes musicaux locaux. Ce concert s'est tenu le vendredi 4 mai 2007 à la cafétéria de la Polyvalente, et ce, afin d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer du sein.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.05.14**  
**040**

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées à messieurs Benoît Lambert et Sylvain Ménard, organisateurs du Tournoi Pierre Larose, édition 2007, ainsi qu'à toutes les personnes ayant

contribué au succès de cet événement. Cette rencontre annuelle des employés de la Commission scolaire a également pour but d'amasser des fonds pour l'Association québécoise des maladies métaboliques. Cette année, 56 équipes ont participé à ce tournoi, 25 000 \$ a été amassé, dont près de 18 000 \$ via le défi-école.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.05.14  
041

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Valérie Luneau et Martine Sarrazin, enseignantes en 2<sup>ème</sup> année à l'école Napoléon-Bourassa ainsi qu'à leurs élèves pour le projet « Les Petits Soleils », lequel s'est mérité la première place dans le cadre du concours québécois « Jeunes entrepreneurs », niveau régional, dans la catégorie primaire – premier cycle.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.05.14  
042

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à madame Annie Allaire et monsieur Denis Marcoux, enseignants à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, ainsi qu'à leurs élèves qui ont participé à l'excellent concert printanier, tenu le 1<sup>er</sup> mai 2007 au Cabaret Théâtre du Vieux Saint-Jean. La qualité des pièces choisies ainsi que leur diversité démontrent bien toute la vivacité du programme de musique de l'école.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.05.14  
043

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Linda Touchette, enseignante à l'école Bouthillier ainsi qu'à tous les artisans du spectacle de musique des écoles primaires. Ce spectacle intitulé « Passions musicales des Hautes-Rivières », tenu le 29 avril 2007 à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot a permis aux élèves de musique de six écoles primaires, soit Hamel, Marie-Derome, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), Pointe-Olivier, Saint-Lucien et Sainte-Anne, à démontrer leur talent et d'exprimer leur passion pour la musique.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.05.14  
044

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que des félicitations soient adressées à tous les membres de la Fondation Jeunesse de Richelieu pour leur grande implication afin d'améliorer la qualité de vie des élèves de Richelieu et notamment quant à leur projet de doter l'école de Richelieu, d'un centre d'interprétation des énergies renouvelables.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.05.14  
045

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Aline Valade, Véronique Deschamps, Martine Morin et Priscilla Fournier, étudiantes à l'École professionnelle de métiers, lesquelles



ont été sélectionnées parmi les 36 lauréates régionales au concours *Chapeau, les filles !*. Cet événement permet de rendre hommage aux jeunes femmes engagées dans un programme d'études occupé majoritairement par les hommes.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.05.14  
046

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Priscilla Fournier, étudiante en technique d'usinage à l'École professionnelle de métiers, laquelle s'est vue offrir le prix de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) en collaboration avec Bell Helicopter Textron, lors de la 11<sup>ième</sup> édition du gala national du concours *Chapeau, les filles !*.

**Adopté à l'unanimité.**

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 07.05.14  
047

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL